

Acteur Prévention Secours

Aide et Soins à Domicile *(ex CPS-ID)

Public

Tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile

Pré-requis

Pas d'exigence particulière

Nombre de participants

6 à 10 stagiaires maximum

Durée

21 heures non consécutives

Méthodes pédagogiques

La formation est pratique et active permettant d'impliquer les participants, les amenant à réaliser les gestes, les techniques et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain

Contact

Guillaume DERULLE

0696 71 03 67

ergodom-formation@orange.fr

Organisme de formation habilité par l'INRS sous le numéro : 2860/2013/CPSID-1/21

Validation

Certificat de prévention secours intervenant à domicile pour une durée de 2 ans (conditionné par le suivi d'une formation « Maintien et actualisation des compétences » tous les 24 mois)

Le titulaire de ce certificat est réputé détenir les certificats :

S.S.T. & P.R.A.P./I.B.C.


Objectif de la formation CPS « Formation Initiale »

La formation initiale CPS vise à développer les compétences permettant à tout intervenant à domicile de prendre une part active dans l'amélioration des conditions de travail en contribuant à la réduction des risques professionnels auxquels il est confronté, définie par le document de référence INRS « V6-06/2015 »

Objectifs de module

- Être capable de protéger une victime d'accident, faire alerter les secours, et prodiguer les gestes adaptés en fonction de la situation
- Identifier les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et analyser sa situation de travail et faire les liens avec les risques d'atteinte à sa santé
- Participer à la maîtrise des risques de son établissement
- Réaliser les gestes appropriés et utiliser les aides techniques mis à sa disposition sans risques pour sa santé et pour celle de la personne aidée

Programme de formation

DOMAINE DE COMPÉTENCE 1 : PRÉVENTION (11 heures)	DOMAINE DE COMPÉTENCE 2 : SECOURS (10 heures)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail ✓ Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel. ✓ Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. ✓ Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse. ✓ Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses, identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée. ✓ Alerter la hiérarchie ✓ Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situer son rôle de secouriste sur son lieu de travail ✓ Mettre en sécurité une situation d'accident ✓ Examiner une personne en vue de lui porter secours et faire alerter ✓ Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée
	
<p><u>La formation est soumise à des modalités d'évaluation pratique</u></p>	